

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Anne Manoha, en toute justice.
- 5 Loïc Ripert, ambassadeur en Suède.

### GÉOLOCALISÉS.

- 6 Certifié « conseils citoyens ».

### GRAND FORMAT.

- 8 Appellation d’origine centre-ville.

### PETITS FORMATS.

- 12 La recomposition du Pont-des-Chèvres.
- 13 Du neuf à Carriat.

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 D’un palais à l’autre.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
- Infos-service.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN  
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## MESSAGE À CEUX QUI NOUS GOUVERNENT

**Jamais je n’ai mélangé les enjeux locaux à la politique nationale, hormis quand les décisions prises au plan national affectaient fortement notre ville : j’avais ainsi, sous le précédent gouvernement, regretté l’importance des baisses de dotations.** Aujourd’hui, je ne peux masquer mon inquiétude sur les incidences à Bourg-en-Bresse de certaines décisions annoncées par l’État.

Les premières concernent les finances locales. Le gouvernement a demandé aux collectivités une nouvelle baisse de leurs dépenses de 13 milliards d’euros, soit davantage que celle exigée par le gouvernement précédent. Comme tous les maires, je juge cet effort excessif parce qu’il ne tient pas compte des efforts importants déjà réalisés : à Bourg, perte de 13,5 millions d’euros en 4 ans et, donc par exemple, 50 emplois en moins dans les services municipaux...

Par ailleurs, je ne cache pas mon inquiétude sur les conséquences de la suppression annoncée de la taxe d’habitation pour 80 % des ménages. Ce tri entre contribuables me semble inéquitable, et cette mesure pénalisera forcément les recettes de la Ville : jamais l’État n’a tenu ses engagements de « compensation à l’euro près ».

Le second sujet concerne la ponction, injuste et dangereuse, sur les organismes H.L.M., pour compenser la baisse draconienne des APL des seuls locataires H.L.M. et pas ceux des bailleurs privés. À Bourg-en-Bresse, cela signifie une perte de 2,1 millions d’euros par an : Bourg Habitat ne pourrait plus lancer de réhabilitation de logements vétustes au Pont-des-Chèvres, place Jean-Jacques Rousseau aux Vennes ou encore aux Dîmes. Ce serait inacceptable !

J’espère sincèrement que les parlementaires et le gouvernement modifieront leur position.

Jean-François Debat et le conseil municipal vous invitent  
à la présentation des vœux à la population

**SAMEDI 13 JANVIER 2018**

**À LA SALLE DES FÊTES DE BOURG DE 10 H À 12 H**

Prise de parole du maire à 11 h. Espace enfants et verre de l’amitié en continu



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Sébastien Tournier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.